



Descriptif Technique

MÉTIER N°26

CHARPENTE

Soumis par :

Quentin THARREAU, Expert WorldSkills France



SOMMAIRE :

1.NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER	3
2.CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL	3
3.LE SUJET D'ÉPREUVE	6
4.NOTATION	7
5.EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER.....	11
6. ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX	11



1. NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER

Le nom du métier est Charpente

Description du métier :

La charpente consiste à mesurer, couper, assembler et installer des éléments de bois en vue de construire une maison ou un bâtiment. Cela inclut les toits, les façades, les escaliers, les ornements divers ainsi que les éléments faits sur mesure.

Un charpentier construit la structure d'un bâtiment ainsi que ses murs extérieurs. Effectuer les coupes à l'aide d'outils de précision permet d'obtenir davantage de détails sur des éléments tels que les moulures et les ornements, qui doivent être finis avec beaucoup de rigueur.

Un charpentier se formera en travaillant comme apprenti chez un professionnel plus expérimenté. Il se verra sûrement confier l'utilisation d'outils à main, la façon de gros œuvre, et il observera de près comment les projets les plus complexes sont réalisés. Lorsqu'il a été formé correctement, un charpentier de finition expérimenté peut gagner un très bon salaire.

Dans certains cas, un charpentier de finition pourra également installer des éléments visibles à l'extérieur d'une maison : façade et toiture, pergolas et cabanes pour enfants.

Documents complémentaires :

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition des Métiers.

2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

Le Concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

Compétences spécifiques :

Lire et interpréter des dessins et des instructions écrites :

Connaissances et compréhension :

- Comprendre les relations entre les différentes parties du projet
- Comprendre et interpréter des vues et des projections :
 - Projection graphique
 - Projection auxiliaire
 - Projection isométrique
 - Vues en 3D
 - Détails de coupe (de section)

Les candidats doivent être capables de :

- Déterminer d'après les dessins comment les morceaux se rencontrent et sont assemblés.

Planification et mise en place :

Les candidats doivent être capables de :

- Mettre en place le projet proprement et avec précision.
- Mettre en place les morceaux nécessaires pour déterminer toutes les mesures, les angles, les sections, les coupes d'onglets et les joints.
- Utiliser des méthodes géométriques pour déterminer les angles complexes, les joints et les intersections.
- Mettre en place des joints classiques de charpente :
 - Joints d'about.
 - Joints de mortaise et tenon.
 - Assemblages à mi-bois.
 - Assemblages à chevilles.
- Marquer tous les morceaux et tous les joints.

Tracer sur le bois :

- Coupes et joints.
- Coupes biaisées (barbes).
- Indiquer la position des pièces de bois.
- Numéroté ou répertorié les pièces de bois.

Joints intérieurs :

- Faire les coupes avec une scie uniquement quand c'est possible.
- Couper précisément sur les lignes.
- Faire des joints nets et précis.
- Produire des coupes propres et précises.
- Éviter de recouper ou de retoucher avec un ciseau ou un rabot.

Dimensions :

- Couper et assembler les différentes parties avec un haut degré de précision.

Joints extérieurs :

- Faire des joints sans espace.

Netteté de la finition, propreté et impression générale :

- Faces bien planes (débardement).
- Joints bien serrés.
- Pas de pièces manquantes.
- Finition nette.
- Un minimum de marques de crayon et de taches.

Connaissances théoriques :

Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :

Les connaissances suivantes sont attendues :

- Interprétations et applications des schémas et des détails.
- Connaissances géométriques pour calculer les mesures et les angles.
- Connaissances des matériaux, de fixation et des procédés de fabrication.

La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

Travaux pratiques :

Le candidat doit réaliser les tâches suivantes :

- Dessiner des détails suffisants du projet pour déterminer la longueur, former les angles, les joints pour chaque pièce de bois.
- Marquer les pièces avec précision.
- Préparer les matériaux en les coupant à la bonne longueur, en formant les bons assemblages.
- Assembler le projet en utilisant des pointes et des vis.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

Format / structure du sujet d'épreuve :

Le sujet d'épreuve se compose d'un projet unique tout assemblé comportant des modules évalués séparément. L'épreuve est constituée en générale de 3 modules dont les difficultés de tracé augmentent de module en module.

- Module 1 : Simple en tracé mais difficultés dans les assemblages (Enrayure, structure sur poteaux, assemblages mi-bois, tenons, queues d'arondes, etc...)
- Module 2 : Tracé difficile et taillage normale. (Arêtiers, noues, chevrons biais, ferme, empanons, chevrons, etc.)
- Module 3 : Tracé très difficile et taillage fin (Très souvent un outeau complexe ou autre.)

Distribution/circulation du sujet d'épreuve :

Qui développe le sujet d'épreuve et les modèles ?

Le sujet d'épreuve Nationale et les modèles sont développés par l'Expert WorldSkills France et seulement lui.

Le sujet d'épreuve sera distribué aux candidats sélectionnés de chaque région lors du stage « module 1 » qui aura lieu environ 4 mois avant la Finale Nationale. Il sera juste constitué de vues 3D sans cotes. Montrant l'ensemble des modules et des difficultés. Le sujet sera modifié jusqu'à 33% maximum et testé par un ancien candidat. Ces changements peuvent concerner les dimensions, la forme, l'agencement du projet.

Le sujet d'épreuve doit inclure des structures en bois tel que des murs, plancher, toit et des finitions. Il devrait être une représentation du type de travail réalisé par un charpentier.

Il est produit à partir de bois raboté avec des sections mesurant généralement jusqu'à 65X120 mm et devrait être conçu avec des intersections et des joints complexes afin de représenter un challenge technique pour le candidat.

Le sujet d'épreuve doit pouvoir être réutilisé ou recyclé.

Une preuve doit être apportée que le sujet d'épreuve peut être réalisé avec les matériaux, l'équipement, les connaissances et le temps imparti. Ceci sera prouvé par :

- Des photos du sujet d'épreuve réalisé avec les détails de la construction.
- Des dessins en 3D avec les détails de la construction.

4. NOTATION

Critères d'évaluation :

Cette section définit les critères d'évaluations et le nombre de points (subjectifs et objectifs) donnés.

Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation doit être de 100.

SECTION	CRITERE	NOTE		
		Jugement	Objectif	Total
A	Jointés intérieurs	10		10
B	Dimensions		50	50
C	Jointés extérieurs		25	25
D	Netteté, propreté et impression générale	10		10
E	Déduction		5	5
Total =		20	80	100

Notation « Jugement » :

La notation « Jugement » remplace la notation « Subjective » des critères « A-Joints intérieurs » et « D-Impression générale ».

Les notes sont données sur une échelle de 0 à 3 avec 3 jurés désignés avant le début de la compétition + 1 juré joker pour remplacer la notation des jurés de la même région que leurs candidats. Les notes ne doivent pas avoir plus de 2pts d'écart, sinon les jurés doivent expliquer pourquoi ils donnent une note plus basse ou plus haute que la moyenne des autres jurés et doivent réajuster leur note. De toute manière, à la saisie des notes dans le « CIS », la note la plus basse et la plus haute sont supprimées automatiquement.

Description de la notation :

- 0 = Mauvais
- 1 = Moyen
- 2 = Bon
- 3 = Excellent

Détail de l'évaluation des compétences du métier :

A – Joints intérieurs (taillage) (10pts :

- Couper précisément sur les traits.
- Faire des joints nets et précis.
- Produire des coupes propres et précises, la planéité des délardements.
- Eviter de recouper ou de retoucher avec un ciseau ou un rabot. Eviter d'effacer les traits de crayon et les taches sur les bois avec une gomme, ciseau ou rabot.

B – Dimensions (50pts) :

- Les pièces doivent être montées avec un haut degré de précision.
- Les dimensions sont mesurées avec le réglé ou le mètre du candidat.
- Les dimensions sont corrigées par 2 groupes de 3 experts, et sont comparées à la fin des corrections avant de les rentrer dans le CIS.
- Les experts ne connaissent pas les longueurs mesurées, seul le chef expert les a rentrées dans le CIS.

Les différences de longueurs seront notées comme ci-dessous :

+/- 0 – 1 mm	10 points
+/- 1.1 – 2 mm	9 points
+/- 2.1 – 3 mm	8 points
+/- 3.1 – 4 mm	7 points
+/- 4.1 – 5 mm	6 points
+/- 5.1 – 6 mm	5 points
+/- 6.1 – 7 mm	4 points
+/- 7.1 – 8 mm	3 points
+/- 8.1 – 9 mm	2 points
+/- 9.1 – 10 mm	1 point
+/- de 10 mm ou rien à noter	0 point

C – Joints extérieurs (25pts) :

- Faire des joints sans espaces et sans désaffleures.

Le chef expert décide quels assemblages seront évalués, et les identifie sur les plans. Le plus gros espace dans chaque assemblage est mesuré.

Les espaces et désaffleures seront corrigés avec des cales de mécaniciens de différentes épaisseurs comme noté ci-dessous :

Moins que < 0.5 mm	10 points
Moins que < 1.0 mm	8,5 points
Moins que < 1.5 mm	7 points

Moins que < 2.0 mm	5,5 points
Moins que < 2.5 mm	4 points
Moins que < 3.0 mm	2,5 points
Moins que < 3.5 mm	1 point
Plus que > 3.5 mm ou joint absent ou non conforme au plan (mi-bois inversé etc....)	0 point

D – Netteté de la finition, propreté et impression générale (10pts) :

- Faces bien planes (déclardement et coupes apparentes).
- Joints bien serrés.
- Pas de pièces manquantes.
- Fixations propres.
- Un minimum de marques de crayon et de taches.

E – Déductions (5pts) :

- Réaliser le projet seulement avec les matériaux fournis.

Tant qu'ils n'ont pas épuisé le crédit qui leur est alloué, les candidats peuvent demander lors du montage :

- La permission de recouper (maximum 4 coupes). On entend par recoupe toute suppression de bois après que les joints intérieurs ont été marqués sur les pièces (critère A). Ceci peut se faire au moyen de coupe, rabotage, ciselage, ponçage ou autre ;
- Une nouvelle pièce de bois (maximum 2).
- Cela doit être enregistré par la signature de 2 jurés.

Les déductions suivantes sont appliquées :

- Recoupe sur une pièce – 1.25 points
- Nouvelle pièce – 2.5 points

Si un candidat est vu en train d'effacer les traits de crayon et les taches sur les bois avec une gomme, ciseau ou rabot durant le montage, une pénalité d'1.25pts sera déduite.

Chaque candidat à 5pts alloués pour ce critère, les candidats ne pourront pas dépasser ce quota, ils devront monter (ou pas) la maquette comme elle est.

Points sur le taillage et l'organisation de travail dans l'esprit des Finales Internationales.

- Un temps d'étude des 3 modules à la fois est imparté au tout début de la compétition.
- Chaque module est réalisé dans l'ordre demandé, du n°1 jusqu'au n°3.
- Le module n°1 doit être « terminé » pour commencer le n°2, etc.
- Les méthodes de tracé et de rembarrement ne sont pas notées ni jugées, les candidats tracent comme ils veulent tant que c'est à la main ou à la calculatrice.
- Ils peuvent poncer l'épure mais pas les pièces de bois.
- Ils peuvent tailler et tracer les pièces dans l'ordre qu'ils veulent.
- Ils peuvent tailler avec les scies pendulaires et déligneuses mis à disposition
- Ils n'ont pas le droit d'assembler **plus de 2 pièces** à la fois pour tester leurs assemblages
- Ils peuvent tailler et retailler leurs pièces autant de fois qu'ils le souhaitent avant le levage
- Ils peuvent tailler des coupes au ciseau ou rabot sans être pénalisé dans le critère «E-Déductions», mais pénalisé dans le critère «A-Joints intérieurs» (taillage)
- Avant correction du taillage, les bois seront disposés proprement sur les établis ou les panneaux d'épure pour la correction.
- Une fois le taillage corrigé, pendant le montage, il est interdit de retailler les pièces, sauf demande du candidat à un juré d'une autre région sous peine d'une pénalité du critère «E-Déductions». Si Le candidat ne prévient pas un juré et qu'il est vu entrain de retailler, **alors la pénalité compte double.**
- Les 3 modules doivent être assemblés comme dans le sujet pour la correction.
- Les candidats peuvent demander de l'aide aux jurés pour déplacer la maquette ou fixer un module.
- Le juré et le candidat de la même région n'ont pas le droit de communiquer pendant le temps des épreuves, sauf en présence d'un autre juré. En dehors des horaires de la compétition (pauses incluses), la communication est autorisée.
- Les sujets et les prises de notes (calculs) des candidats doivent être récupérées chaque soir par les jurés et remis au chef expert.

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

- Tous les candidats doivent utiliser des lunettes de protection, casque antibruit (ou bouchon) et masque anti-poussière quand ils utilisent tout outil qui peut créer des éclats ou des copeaux qui peuvent blesser les yeux et faire de la poussière ou du bruit.
- Un kit de premiers secours doit être disponible tout au long de la compétition.
- Les jurés utiliseront leur propre matériel de protection lorsqu'ils inspectent, vérifient ou travaillent sur le projet d'un candidat.
- Les vêtements lâches et les bijoux sont interdits pendant la compétition, les cheveux longs doivent être attachés.
- Les chaussures de sécurités doivent être obligatoirement utilisées pendant le taillage et le montage de la maquette. Pendant le tracé des pièces, ce n'est pas obligatoire.

6. ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX

Liste d'infrastructures :

La liste des infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours.

Matériaux, équipements et outils que les compétiteurs apporteront dans leur caisse à outils :

Les candidats peuvent apporter une caisse à outils avec des outils classiques de charpentier et l'équipement qui leur permettra de réaliser le projet à sa taille réelle.

Le bois fourni par la région doit être de qualité menuiserie en résineux ou exotique, sans trop de nœuds et de petite taille.

La liste des outils à apporter sera communiquée aux Régions et aux candidats lors de la formation « module 1 » bien avant la compétition.

Matériaux et équipements interdits sur l'espace de concours :

- Ordinateur portable.
- Téléphone portable, Smartphone. (Mis dans une boîte à l'arrivée des candidats dans l'espace concours)
- Appareil photo.
- Tablette.
- Musique, MP3, écouteurs.